

4^e *Relativement à la répartition des terres et des fiefs :*
« Affin d'augmenter et accroistre le bon voulloir et couraige et affection de ceux qui demoureront esdites terres, de icelles terres qu'il pourra avoir acquises en icelluy voyage, selon qu'il lui semblera estre convenable, utilité et profit, bailler et de ce leur en faire bail, pour par eulx leurs successeurs et ayans cause, les tenir, posséder et en joir à perpétuité en tous droits de propriété, fonds et saisine et estat, savoir : aux gentilzhommes et autres gens d'excelente vertu ou industrie, en fiefs et seigneuries, rellevans et mouvans de nous, en eu faisant au roy les foy et hommage.... et à la charge de servir à la delfense tuition et entretènement des dits pays, et avec tel nombre de gens que les dits fiefs et seigneuries seront chargéz par les dits baulx; et aux autres de moindre estat et condition, à telles charges de redevances annuelles que ledit lieutenant advisera les terres de leurs baulx le pouvoir porter..... desquelles charges et et redevances annuelles, iceulx seront quittes et exempts des six premières années, si bon semble audit lieutenant.... excepté toutes voyes du debvoir de service pour la guerre, delfense, entretènement et ampliation desdits pays. »

Quant aux bénéfices de l'expédition, on en devait faire trois parts : la première pour les gentilshommes et gens de bonne volonté, la seconde pour le vice-roi et la troisième pour l'État. « Oultre, disoit le roi, pour donner plus grand voulloir et couraige auxdits gentilzhommes, autres que de guerre et de mer, de nous mieulx, plus dilligemment et loyaulment servir, voullons, promettons et consentons, que au retour d'icelluy, notre dit lieutenant jà puisse donner et départir à ceux qui feront le dit voyage avec luy, le tiers de tous les gaings et profiets mobiliers, provenans du dit voyage exercité; — et aussi en retour à luy un autre tiers, tant pour subvenir, si bon nous semble, à partie des fonds et mises qu'il pourra estre besoing faire pour la continuation du dit voyage, l'espace de cinq ans prochains, que aussi pour le récompenser aucunement de ses labours et